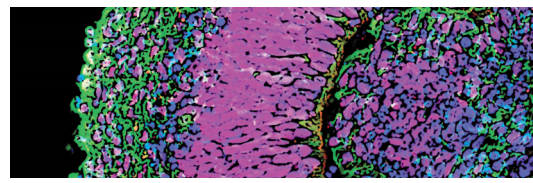




IDÉES

Identité et estime de soi:
les piliers de la souveraineté
Page C 5



SCIENCE

Le devoir d'information
sur la culture scientifique
Page C 6

PERSPECTIVES

Tomassi parti, les soupçons restent

ROBERT DUTRISAC

Dans la pièce *Comment s'en débarrasser* d'Eugène Ionesco, les protagonistes découvrent dans leur appartement un cadavre qu'ils voudraient bien faire disparaître. Mais comment s'y prendre? Pendant qu'ils discutent du problème, le cadavre, curieusement, se met à prendre de l'expansion, à grandir et à grandir. La discussion s'étire, le temps passe et le cadavre finit par envahir les lieux et suffoquer les malheureux.

Avant qu'il ne soit évincé du Conseil des ministres, Tony Tomassi était un peu comme ce cadavre qui n'arrête pas de croître. Les révélations de favoritisme visant les amis libéraux du ministre qui ont obtenu des places en garderie s'accumulaient. Une autre information compromettante a surgi cette semaine, voulant qu'un de ses amis d'enfance, Luigi Coretti, chef de l'entreprise BCIA, ait acheté de Tony Tomassi pour 5000 \$ de billets pour un cocktail de financement en utilisant des

Devant toutes les enquêtes auxquelles il fait face, le gouvernement Charest aura du mal à retrouver un minimum de crédibilité

prête-noms, ce qui est contraire à la Loi électorale. Luigi Coretti a d'ailleurs profité d'un retour d'ascenseur qui lui a permis il y a deux ans, grâce à son ami obligeant, d'avoir un tête-à-tête avec le ministre de la Sécurité publique, Jacques Dupuis, à la suite de quoi M. Coretti a finalement obtenu le permis de port d'armes que la Sûreté du Québec lui avait refusé. Comme quoi le fait d'avoir des amis bien placés au sein du Parti libéral, ça sert.

Pour Jean Charest, la question était de savoir comment se débarrasser de ce ministre de plus en plus encombrant sans donner l'impression qu'il prêtait foi aux allégations de l'opposition, allégations qu'il s'était appliqué à réfuter pendant des mois.

Mais voilà, Jean Charest a été chanceux dans sa malchance. Jeudi, dans le milieu de l'après-midi, son cabinet a été saisi d'un courriel affirmant que Tony Tomassi, lorsqu'il était député, se servait d'une carte de crédit délivrée par une compagnie pétrolière du nom de BCIA, ce que le ministre déchu a confirmé. Comme tout député a droit à une indemnité pour ses frais de déplacement, il apparaît que, non seulement Tony Tomassi a accepté un généreux cadeau d'une entreprise faisant affaire avec le gouvernement, mais il a pu en même temps se faire rembourser les frais de déplacement par l'Assemblée nationale. Dans l'hypothèse où le député n'aurait pas déclaré au fisc ce revenu d'appoint, il s'agirait d'une fraude fiscale. Cela explique pourquoi Jean Charest n'a pas hésité à transmettre le dossier à la SQ.

Le premier ministre a donc pu congédier Tony Tomassi sans attendre la fin de la session et, surtout, sans donner raison à l'opposition. Le chef libéral n'est toutefois pas au bout de ses peines.

Problèmes de cohérence

Le budget Bachand, qui devait relancer le gouvernement, est un four complet. Les dizaines de milliers de «cols rouges» qui ont manifesté devant l'Assemblée nationale tout juste après le dépôt du budget pour réclamer que l'Etat se serre la ceinture ne sont guère convaincus, surtout quand ils voient les hauts gradés des sociétés

VOIR PAGE C 3: CRÉDIBILITÉ



MATHIEU BÉLANGER REUTERS

Dans le dossier de Tony Tomassi, Jean Charest a été chanceux dans sa malchance.



La fuite incontrôlée de pétrole au puits Macondo, à 1,6 kilomètre au fond du golfe du Mexique, pourrait dépasser en ampleur, par ses rejets, les pertes de l'Exxon Valdez dès la mi-juin.

DANIEL BELTRA REUTERS

Péril noir sous les glaces canadiennes

Un problème de forage dans l'Arctique aurait des conséquences dramatiques, et les règles d'Ottawa n'ont rien pour rassurer

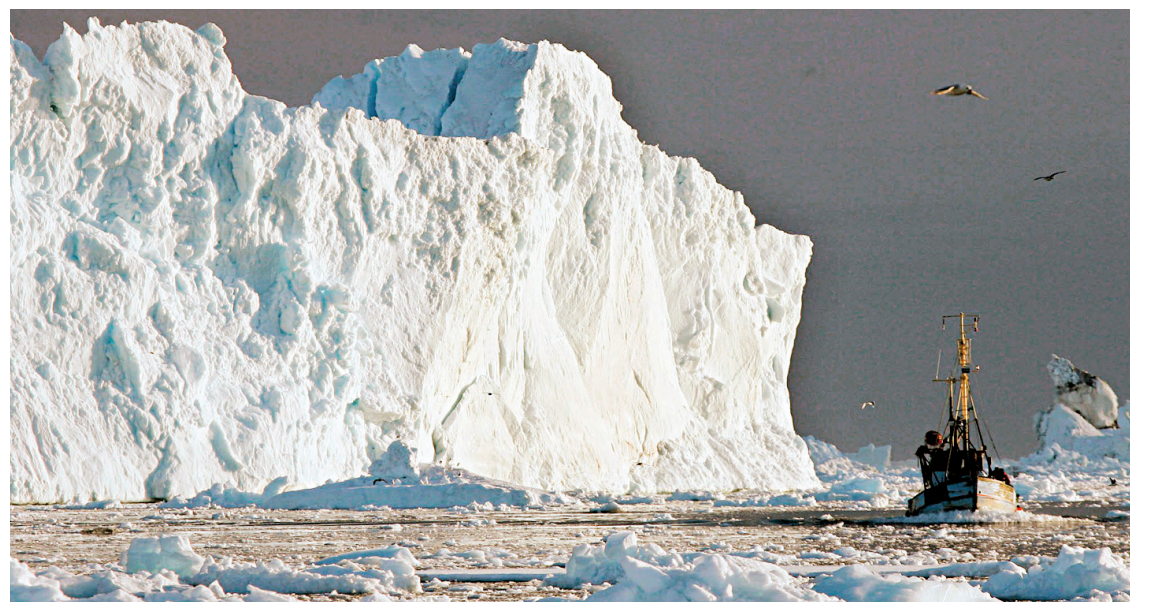
La fuite toujours incontrôlée du puits Macondo, dans le golfe du Mexique, ne touche pas que les côtes de la Louisiane: par ses impacts politiques, elle risque fort de rejoindre l'Arctique, où les projets des pétrolières pourraient être remis en question.

LOUIS-GILLES FRANÇEUR

Dans son dernier budget, le gouvernement Harper a transféré à l'Office national de l'énergie (ONE) la responsabilité des évaluations environnementales des projets de l'industrie pétrolière, avec qui cet organisme fédéral est beaucoup plus en symbiose historique que ne l'étaient Environnement Canada et l'Agence canadienne d'évaluation environnementale. En enlevant à ces derniers la responsabilité d'évaluer les impacts sociaux, économiques et biophysiques, ce que la loi désigne comme les impacts «environnementaux» dans leur sens global, le gouvernement Harper a ouvert en douce la voie à la demande d'assouplissement des normes canadiennes d'exploration dans l'Arctique canadien.

Certes, à cause de la catastrophe du golfe du Mexique, le gouvernement fédéral promet un «renforcement» des normes. Mais si ce renforcement a la force de son plan de lutte contre les changements climatiques, qu'il présente comme un des meilleurs au monde, la question d'un drame écologique dans l'Arctique canadien se posera désormais en termes simples: où et quand?

En 1990, les tentatives des pétrolières pour obtenir un assouplissement des normes de forage en mer avaient été mises en échec par la catastrophe de l'Exxon Valdez. La fuite incontrôlée de pétrole au puits Macondo, à 1,6 kilomètre au fond du golfe du Mexique, pourrait non seulement dépasser en ampleur, par ses rejets, les pertes de l'Exxon Valdez dès la mi-juin, mais aussi réduire à néant la nouvelle offensive des pétrolières qui investissent des milliards en exploration dans l'Arctique canadien et étasunien.



BOB STRONG REUTERS

Chevron s'apprête à forer, à compter de cette fin de semaine au nord de Terre-Neuve, un puits à une profondeur sans précédent de 2,6 kilomètres, dans une zone typique des risques propres à l'Arctique. Si un puits secondaire n'est pas déjà disponible au moment d'un accident, les glaces hivernales pourraient empêcher tout accès pendant l'hiver pour contrôler la source d'une marée noire.

Or le problème central survenu au puits Macondo est précisément l'enjeu technique et économique de l'exploration projetée dans l'Arctique. Tout tourne en effet autour de la pertinence de forer un puits secondaire à proximité du puits principal pour pouvoir le contrôler en cas de surpression et de bris de la tête du puits, laquelle abrite les valves de sécurité.

Anatomie d'une fuite

Une pièce de métal de 60 centimètres semble à l'origine de la destruction de la plateforme Deepwater Horizon, qui a explosé le 20 avril et entraîné dans la mort 11 personnes avant de sombrer, vraisemblablement à la suite d'une surpression provenant du puits sous-marin, qui a alors craché du gaz et du pétrole inflammable. Le long tuyau de 1,5 kilomètre qui reliait la tête cimentée du puits au

fonds de l'eau à la plateforme flottante s'est aussi effondré au fond de l'eau. Trois fuites s'en échappent, car la valve de sécurité, probablement endommagée par la surpression ou obstruée partiellement par des débris provenant du fond de la nappe souterraine, ne s'est pas fermée. Même l'étrier de sécurité, censé écraser le tuyau pour le sceller *in extremis*, n'a pas fonctionné, et les robots téléguidés n'ont pas pu le fermer.

La pétrolière BP tente présentement de descendre une couloir pour aspirer les fuites vers des navires de surface qui récolteraient l'essentiel du pétrole qui continue de s'échapper à raison de 5000 barils (210 000 gallons) par jour. Mais il s'agit d'une solution temporaire. La solution définitive consiste à forer un puits secondaire qui va

VOIR PAGE C 2: FORAGE

DÉCOUVRIR
AUJOURD'HUI
CE QUE SERA
DEMAIN



78^e Congrès
de l'Acfas

Université de Montréal
HEC Montréal • École Polytechnique

du 10 au 14 mai 2010

Assistez gratuitement
aux communications libres!

Plus d'informations sur www.acfas.ca



PERSPECTIVES

Silence collectif



GIL COURTEMANCHE

Depuis plus de 15 mois, 250 travailleurs battent le pavé dans une sorte de silence irréal et d'indifférence collective qui attriste. Ce sont les employés en lock-out du *Journal de Montréal*. Ils ont beau tenter de sensibiliser la population à leur conflit, ils se trouvent le plus souvent bâillonnés par l'arsenal judiciaire auquel Pierre Karl Péladeau recourt à la moindre occasion. Injonctions, interdictions de manifester, le tsar despote ne tolère pas que ses employés manifestent ou crient.

Pour demeurer journalistes et conserver un certain sens d'utilité, les employés publient *RueFrontenac.com*, un quotidien en ligne qui est bien meilleur que *Le Journal de Montréal* et mieux fait que le quotidien qu'ils fabriquaient avant de se retrouver dans la rue. Paradoxe qui prouve peut-être que les journalistes possèdent plus de talent que la direction qui imposait son style et son approche.

Il est ironique de penser que *Le Journal de Montréal*, et donc l'empire Québecor, doit son existence et sa prospérité à un autre lock-out. Celui de *La Presse* en 1964, qui dura plus de sept mois. Pierre Péladeau était alors propriétaire d'un gros hebdo de quartier, *Le Journal de Rosemont*, de quelques autres hebdomadaires et d'une imprimerie. Il lance son quotidien populaire en misant sur les quatre S, sexe, sang, sport et spectacles. J'étais journaliste en lock-out à l'époque et, tout comme mes confrères, j'étais convaincu que cette feuille de chou ne tiendrait jamais la route et que, dès le retour de *La Presse*, le quotidien de Péladeau fermerait ses portes. On connaît la suite.

Non seulement le *Journal* ne ferma pas ses portes, mais il continua à prospérer, à augmenter son tirage jusqu'à ce qu'il réussisse à supplanter *La Presse* comme premier quotidien québécois.

Malgré la scandaleuse médiocrité du *Journal de Montréal*, ses lecteurs lui demeurent fidèles, les annonceurs continuent d'annoncer

tionnelles, suscitant parfois la jalousie et l'envie du reste de la profession. Si on avait mesuré le salaire au nombre de lignes écrites, les journalistes de Péladeau étaient probablement les mieux payés au monde.

Aujourd'hui, privé de ses journalistes et de la plupart de ses chroniqueurs prestigieux, le quotidien de la rue Frontenac se porte outrageusement bien. Fabriqué par des cadres et composé surtout de textes de l'agence maison, il maintient son tirage. Plus que jamais, il est mal écrit, plus que jamais, il se complait dans l'information démagogique, dans les publipostages vaguement déguisés sur les produits dérivés de l'écurie TVA. Il est devenu le porte-voix du couple Dion-Angélie et du *Banquier*. Malgré la scandaleuse médiocrité du quotidien, ses lecteurs lui demeurent fidèles, les annonceurs continuent d'annoncer. Cela indique tristement qu'une très grande partie de la population ne se soucie absolument pas de la qualité de l'information qu'elle consomme, mais qu'elle la consomme un peu comme on se nourrit de *fast-food* ou comme on recherche un divertissement léger.

Le plus inquiétant dans ce constat, c'est que Pierre Karl est en passe de prouver qu'on peut produire un journal qui a du succès sans véritables journalistes, avec une poignée de cadres, de traducteurs de dépêches et de personnes qui pigent de l'information dans TVA.

Dans le silence collectif qui entoure ce conflit, la grande famille des artistes, souvent si prompt à se mobiliser, n'est pas en reste. J'ai participé récemment à la promotion d'un film adapté d'un de mes romans et j'ai indiqué à la publiciste que je ne donnerais pas d'entrevue à des représentants de l'empire Péladeau. Mais tous les artisans ont accepté, souvent la mort dans l'âme. Je les comprends, on ne peut pas lancer un film au Québec en boycottant 80 % de ce qui se publie et se dit au Québec. C'est la part de notre parole qui appartient à Québecor. C'est aussi la part de notre paralysie collective. C'est enfin la mesure de la perversité de la puissance de l'empire qui force plusieurs à choisir entre les principes généraux et la survie. Pour la plupart, ce n'est pas un véritable choix.

Plus difficile à comprendre est le silence qui semble entourer le conflit dans le monde syndical. Je ne me souviens pas d'un conflit aussi long et crucial pour un secteur vital de notre société qui ait suscité si peu d'intérêt dans la population et si peu de mobilisation dans le monde syndical. Je soupçonne que ce phénomène rare est dû à une analyse froide des forces en présence. D'une part, une entreprise qui peut fabriquer à profit le même produit sans ses employés. D'autre part, un syndicat qu'on a longtemps considéré comme injustement privilégié. Autrement dit, une bataille perdue d'avance dont il faut attendre l'issue en espérant que les blessures ne seront pas trop profondes. Un aveu d'impuissance finalement devant la puissance de Québecor.



GEORGES GOBET AGENCE FRANCE-PRESSE

La méthode intergouvernementale adoptée par les pays d'Europe pour régler la crise grecque a affaibli l'euro et alimenté les sentiments antieuropéens, croit Guy Verhofstadt.

Crise en Grèce

« La méthode de l'Europe a créé de l'incertitude »

Guy Verhofstadt, le chef de file des eurodéputés libéraux, critique la mainmise des États

Bruelles — Ancien premier ministre belge, Guy Verhofstadt est aujourd'hui chef du groupe des libéraux et démocrates au Parlement européen.

Le Monde: Vous critiquez la gestion de la crise grecque par les Européens. Quel est votre bilan?

Guy Verhofstadt: Je critique, plus généralement, la méthode utilisée en ce moment pour la gestion de l'Europe: on opte pour l'intergouvernemental au détriment du communautaire. Dans le cas de la Grèce, cela s'est avéré lent: trois mois pour trouver un accord sur le mécanisme de décision à l'unanimité et pour fixer les conditions, les contreparties, etc. Cette méthode a créé de l'incertitude, affaibli l'euro et alimenté les sentiments antieuropéens. Sur ce terrain, certains en ont fait plus en quelques minutes que les euroceptiques en quelques années en faussant le débat dès le début: il ne s'agissait pas de donner de l'argent à la Grèce, mais de lui en prêter. C'est très différent.

Quel autre schéma fallait-il suivre?

Si, dès décembre, la Commission et la Banque centrale européennes avaient pu imposer un plan draconien d'assainissement couplé à un emprunt communautaire, on aurait créé de la certitude, dépensé moins d'argent et réduit les écarts de taux d'intérêt sur les obligations d'État. Il faut en tirer les leçons.

Dans quel sens?

Rendre le pacte de stabilité plus préventif, et pas seulement correctif, pour rendre les États plus vigilants en période de bonne conjoncture. Créer un fonds monétaire européen calqué sur le

Fonds monétaire international (FMI) pour porter assistance aux pays en difficulté, selon des conditions draconiennes. Ce mécanisme serait alimenté par tous les États membres, ou au moins par ceux de la zone euro.

Troisième axe: la création d'un marché obligataire en euros, qui permettrait une meilleure gestion de la dette à un coût moindre. La persistance de marchés obligataires séparés réduit leur liquidité, ce qui renchérit les coûts de refinancement. Enfin, il faut un gouvernement économique chargé de moderniser, de réformer et de faire évoluer les économies. Une stratégie de «gouvernance économique» pour éviter les énormes divergences de compétitivité d'un État à l'autre, qui sont à l'origine des difficultés actuelles.

Le tout sans réformer les traités?

Oui. Certains articles du traité de Lisbonne permettent d'éviter les discussions sur le sexe des anges.

Vos critiques sur la gestion de la crise grecque visent qui en priorité? Berlin, Paris?

Les chefs d'État veulent démontrer que la méthode intergouvernementale est la bonne, or ils ont prouvé l'inverse. Autre exemple: la stratégie économique et de croissance dite «2020» devient une action intergouvernementale, avec un contrôle mutuel des États, alors que c'est la Commission qui devrait pouvoir imposer des réformes. Même attitude pour la supervision financière unique qui était envisagée: le texte que le Conseil a déposé au Parlement est en retrait par rapport à cet objectif.

Le service d'action extérieure diplomatique, voulu comme ambitieux, devrait quant à lui être,

selon les États, détaché de la Commission et du budget communautaire alors que l'essentiel de ses moyens et de ses compétences provient de ladite Commission...

C'est la première fois qu'un grand domaine de la politique européenne serait extrait de ce qui est, en fait, le budget général. C'est un danger précédent. L'UE, c'est un intérêt commun dépassant l'intérêt des nations, pas une simple coopération entre États.

Comment jugez-vous le rôle d'Herman Van Rompuy après plus de cent jours en fonction?

Il fait ce qu'il doit faire, selon les traités, mais il est président du Conseil européen et je pense que ce n'est pas à ce dernier de tout gérer.

La Commission laisse faire?

Elle a fait des propositions allant dans le sens de l'intérêt communautaire. Je plaide pour qu'elle soit plus vigilante et qu'on ne la vide pas de ses responsabilités. La méthode communautaire, à réinventer, est la seule qui puisse aider à résoudre les difficultés actuelles: crise grecque, crise économique et financière, politique étrangère...

Le Parlement ne tente-t-il pas de conquérir sa part du leadership?

Le traité de Lisbonne lui confère cette tâche en élargissant les domaines soumis à la codécision. Les quatre grands groupes du Parlement me semblent prêts à coopérer pour défendre cet intérêt-là, au-delà des clivages politiques et des stéréotypes nationaux.

Le Monde

FORAGE

SUITE DE LA PAGE B 1

rejoindre le puits principal à mi-chemin entre la tête du puits, installée sur le fond de la mer, et la nappe de pétrole souterraine. Lorsque la foreuse atteindra le puits principal, le puits secondaire permettra d'y injecter des solides plus lourds que le pétrole, comme du ciment, pour colmater la veine principale par pression hydrostatique et ainsi tarir la marée noire.

L'obligation d'un puits secondaire

La marée noire provenant du puits Macondo illustre le danger, voire l'inefficacité de la norme adoptée par le Canada et plusieurs pays européens, qui exigent des pétrolières qu'elles forent un puits secondaire par souci de sécurité dans les trois ou quatre mois consécutifs à l'installation d'une tête munie de valves de sécurité sur un puits principal. Dans le golfe du Mexique, le forage du puits secondaire a débuté dans les jours qui ont suivi l'apparition de la marée noire et il devrait être complété seulement dans trois mois. Avec un peu de chance.

En effet, un accident à une profondeur aussi extrême s'est produit le 21 août 2009 en Australie au puits Montara. Ce n'est qu'au cinquième essai, et dix semaines plus tard, que le forage secondaire a réussi à rejoindre le puits principal, qui avait dans ce cas 10 pouces de diamètre, comparativement à sept pouces dans le cas du Macondo. Il n'est pas évident, même pour des spécialistes, de descendre une foreuse à 1,5 km sous la surface de l'eau, à une distance d'un demi-kilomètre du puits principal, pour rejoindre

avec précision sa «veine» de seulement sept pouces de diamètre.

Pourquoi alors ne pas obliger les pétrolières à forer d'abord le puits secondaire, qui ne descend pas jusqu'à la nappe de pétrole, avant de forer le puits principal, pour que le dispositif de sécurité soit en place quand la pression remontera de la nappe de pétrole?

«La compagnie BP doit regretter amèrement aujourd'hui de ne pas avoir procédé ainsi, car les 100 à 200 millions que lui aurait coûté ce puits secondaire auraient été une aubaine

Les pétrolières ont demandé à Ottawa

de rayer l'obligation légale qui les oblige

à forer un puits secondaire dans les trois

mois qui suivent la percée du puits principal

en comparaison des dépenses qu'elle doit assumer maintenant», expliquait au *Devoir* avant-hier un expert albertain en forage pétrolier, Ian Doig.

Mais jusqu'ici, explique ce spécialiste, les pétrolières ont plutôt demandé au gouvernement canadien de rayer des obligations légales celle qui les oblige à forer un puits secondaire dans les trois mois qui suivent la percée du puits principal en milieu sous-marin.

Dans la glace

Dans l'Arctique, soutiennent les pétrolières, y compris BP dans un récent mémoire à l'ONE, il faut environ trois ans pour forer en profondeur. Il est donc illusoire de penser forer un puits secondaire dans les trois mois qui suivent, car les glaces referment complètement l'océan dès le début de décembre et les manœuvres de forage deviennent risquées dès la mi-oc-

tobre. Il faut retenir que, pour les forages en grandes profondeurs, on utilise des plateformes flottantes qui doivent lutter parfois avec leurs moteurs contre des glaces en mouvement à l'origine de poussées d'une envergure inimaginable.

Les pétrolières soutiennent que l'installation de valves de sécurité suffit parce qu'elles seraient capables de fermer les puits dans n'importe quelle circonstance, ce que les faits ont démenti dans le golfe du Mexique. Pire, des vérifications ordonnées en 2002 aux États-Unis par le US Minerals Management Service ont démontré que 50 % des valves testées en mode de pression normale ont refusé de fonctionner.

Alors, en cas de surpression...

Reste alors pour l'Arctique l'hypothèse d'imposer le forage d'un puits secondaire en parallèle au puits principal afin que cette sécurité soit disponible en cas de bris. Certes, ce sont les pétrolières et leurs clients qui paieraient en bout de piste une note accrue, mais qui a dit que la protection de l'environnement ne coûtait rien? Toutefois, personne pour l'instant n'inscrit ces questions dans le débat public, dominé par les aspects techniques.

Et ce n'est pas tout.

Nouvelle technologie risquée

Ian Doig explique que le débat sur le forage en mer canadienne est loin d'être théorique, car Chevron s'apprette à forer à compter de cette fin de semaine au nord de Terre-Neuve un puits à une profondeur sans précédent de 2,6 kilomètres,

dans une zone typique des risques propres à l'Arctique.

Pour l'instant, dit-il, le problème principal de ces projets est qu'il n'y a aucun équipement de relève qui puisse intervenir en cas de problème pour forer un puits secondaire. La technologie, explique Ian Doig, permet de gagner 500 mètres par année, et c'est pourquoi Chevron cible un fond marin situé à 2,6 km de profondeur pour aller puiser du pétrole un kilomètre plus bas dans le roc.

Il explique que, si la plateforme de Chevron devenait inutilisable ou coulait à pic, comme la Deepwater Horizon, il faudrait en faire venir une autre, mais cette fois d'un autre pays, ce qui pourrait imposer un délai d'un an pour contrôler la source d'une nouvelle marée noire.

Le problème est le même dans l'Arctique, mais en plus compliqué. En effet, si un puits secondaire n'est pas déjà disponible au moment d'un accident, les glaces hivernales pourraient empêcher tout accès pendant l'hiver pour contrôler la source d'une marée noire. Cela pourrait même prendre plus d'un an, compte tenu de la courte «fenêtre» estivale pour les travaux. Or les impacts d'une marée noire dans l'Arctique seraient d'autant plus graves et longs à se dissiper que l'activité biologique nécessaire pour décomposer le pétrole est presque nulle durant les longs mois d'hiver.

Or le pétrole de l'*Exxon Valdez* continue de suinter des plages et de l'océan 20 ans après le drame. Dans le système écologique délicat de l'Arctique, où les populations inuites dépendent grandement des ressources marines, un pareil accident imposerait l'équivalent d'une déportation...

Le Devoir

PERSPECTIVES

Diviser les groupes pour mieux régner?

La question du financement des organismes militants couve depuis l'accession des conservateurs au pouvoir à Ottawa

HÉLÈNE BUZZETTI

Ottawa — Octobre 2007. La ministre fédérale responsable de la Condition féminine, Josée Verner, soulève la controverse en demandant aux groupes de femmes un peu plus de loyauté. «Je suis surprise que les représentantes de certains organismes qui reçoivent notre appui financier critiquent si injustement notre soutien à la cause des femmes», écrit-elle dans une lettre ouverte. Elle désigne trois ingrats, dont un certain Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail (CIAFT). Était-ce un avertissement? Ce groupe vient d'apprendre, comme une douzaine d'autres, que son financement, arrivé à échéance, ne sera pas renouvelé en 2010.

Il est loin d'être nouveau, le débat sur le financement étatique des groupes militants au pays. Le non-renouvellement des subventions de Condition féminine Canada aux groupes de femmes, mis au jour cette semaine, a plutôt rappelé que cette question couve depuis l'accession des conservateurs au pouvoir à Ottawa.

Dès l'automne 2006, les critères de sélection du programme Promotion de la femme ont été transformés. Plus question de financer les groupes militants pour l'égalité des femmes, effectuant du lobbying auprès du gouvernement à cet égard, ou encore de la recherche sur les grands enjeux qui y sont reliés.

«Après plus de 30 ans d'existence, Condition féminine Canada doit produire de véritables résultats, mesurables, qui toucheront directement les femmes et leurs familles», avait déclaré en comité parlementaire la ministre Bev Oda (beaucoup de ministres se sont succédé à ce poste).

Selon elle, il n'était plus approprié de mener des études sur les problèmes vécus par les femmes puisque ceux-ci «sont bien connus». Il fallait plutôt passer à l'action. Le programme privilégie donc les projets qui donnent des résultats tangibles (gîte pour femmes battues, formation à l'emploi, etc.) et dont l'efficacité peut être mesurée dans l'immédiat avec des critères de performance bien établis. C'est d'ailleurs ce qui a été favorisé cette année à la lecture de la liste des pro-

«Ils mettent dos à dos les groupes de femmes en finançant les nouveaux groupes, mais en étranglant les plus anciens»

jets approuvés.

Pour les groupes de femmes, cet argument de l'efficacité n'est que de la poudre aux yeux pour faire taire les voix dissidentes. Ils ont d'ailleurs soutenu cette semaine qu'Ottawa les avait punis en refusant à la dernière minute leur demande de financement parce qu'ils avaient eu la témérité de contester l'initiative conservatrice de santé maternelle qui exclut l'avortement. Les militantes ont été confortées dans leur position par la déclaration malheureuse de la sénatrice conservatrice Nancy Ruth — «shut the fuck up» —, selon laquelle, à trop critiquer, les groupes de femmes risquent de rouvrir le débat sur la légalité de l'avortement ici même au pays.

Le gouvernement a répliqué qu'il n'était pas question de museler qui que ce soit. Il s'agit plutôt de favoriser la nouveauté en réservant environ 40 % des subventions à des groupes qui n'en ont jamais eu auparavant. Preuve à l'appui, le bureau de la ministre Rona Ambrose a rendu publique la liste des 78 projets fi-



Pour les groupes de femmes, l'argument de l'efficacité pour justifier le financement n'est que de la poudre aux yeux pour faire taire les voix dissidentes.

nancés cette année sur les 486 demandes de subventions reçues.

Gestion à la pièce

Les groupes de femmes n'adhèrent pas à cette explication. «Ils ont élargi à ce point le programme qu'il y a une grande compétition entre les groupes, et ceux qui ont fait leurs preuves ne peuvent pas continuer leurs projets», se désolait jeudi Jennifer Beeman, du CIAFT.

Jane Stinson, de l'Institut de recherche sur l'avancement des femmes, va plus loin. «C'est l'exemple classique du "diviser pour régner". Ils mettent dos à dos les groupes de femmes en finançant les nouveaux groupes, mais en étranglant les plus anciens.»

Nathalie Goulet, la directrice du CIAFT, abonde dans ce sens. Elle reconnaît qu'un des organismes membres de son association a reçu une subvention cette année. «Bref, on finance les projets locaux, mais pas leurs regroupements, qui ont cette capacité de parler, d'exprimer des points de vue», dit-elle.

En privilégiant les projets à la pièce, c'est la capacité de transmettre un message (ou de formuler une critique) qui est réduite. La députée néodémocrate Irene Mathysen ajoute qu'en favorisant ainsi une approche par projet, «il n'y a pas de continuité, de groupes qui peuvent développer une force et tenir tête au gouvernement».

Seul REAL Women, qui défend une vision extrêmement conservatrice du rôle des femmes, a applaudi à la décision d'Ottawa. Il reproche aux groupes de femmes de faire la promotion de l'avortement «ici et là étranger» et de n'avoir plus d'efficacité. «Les femmes sont passées à autre chose. Il est raisonnable que le gouvernement passe à autre chose aussi et réduise le financement de ces groupes obsolètes», clame leur communiqué de presse.

Une approche généralisée

Que les groupes de femmes se sentent visés ou pas, il n'en reste pas moins que la philosophie conservatrice à l'œuvre a été mise en application dans d'autres secteurs d'activité du gouvernement fédéral.

En 2006, il n'y a pas que le programme Promotion de la femme



La ministre fédérale responsable de la Condition féminine, Rona Ambrose, a fait la preuve que son gouvernement favorise la nouveauté en réservant environ 40 % des subventions à des groupes qui n'en ont jamais eu auparavant.

qui a changé. Le Programme de contestation judiciaire a été aboli. Cette petite enveloppe de 5,6 millions de dollars sur deux ans finançait les poursuites judiciaires de groupes estimant que le gouvernement lésait les droits de minorités. Instauré en 1978 pour faire respecter les droits des minorités linguistiques, il a été élargi à tous les citoyens avec l'adoption de la Charte des droits et libertés. C'est grâce à ce programme, notamment, que les Franco-Ontariens avaient combattu avec succès la fermeture de l'hôpital Montfort (fermeture décidée par le gouvernement Mike Harris dont faisaient alors partie les ministres Jim Flaherty et John Baird).

Le chef de cabinet de Stephen Harper de l'époque avait même écrit un livre en 2002 sur ce programme lorsqu'il était encore universitaire. Intitulé *Les Amis de la Cour. Comment le Programme de contestation judiciaire privilégie les groupes d'intérêts*, ce livre soutenait que le programme court-circuitait le processus politique en permettant aux gays, aux féministes et aux minorités linguistiques d'exploiter le penchant libéral des tribunaux pour faire avancer leurs causes respectives sans débat public. Ces trois catégories de citoyens étaient devenues, grâce à ce programme, des «nantis» qui n'avaient plus besoin des protections de l'État, disait-il.

Le gouvernement conservateur ne comprenait pas pourquoi il devait financer les contestations de ses décisions par certains groupes militants, de la même manière qu'il

ne voyait pas l'utilité de financer des groupes de femmes dont le principal travail consiste à articuler un discours critique.

À l'époque, la directrice du Conseil canadien des femmes musulmanes, Alia Hobgen, avait fait valoir que, sans financement gouvernemental, son groupe n'aurait pas pu se prononcer — avec succès — contre l'application de la charia en droit familial en Ontario.

De la nouveauté pas nouvelle

Quant à cette idée de renouveler les bénéficiaires des subsides gouvernementaux, elle a aussi été mise en œuvre dans le domaine du développement économique régional. En 2006, le ministre responsable de DEC, Jean-Pierre Blackburn, s'était retrouvé lui aussi sur la sellette parce qu'il avait refusé le renouvellement de la subvention de 50 000 \$ au festival gai Black & Blue de Montréal. Rapidement, les gens étaient montés au créneau, soupçonnant qu'une certaine réticence conservatrice par rapport au relativisme sexuel était à l'œuvre. Le ministre Blackburn expliquait plutôt que les groupes ne devaient plus tenir leur subvention pour acquise.

«Il est impossible pour nous de poursuivre notre mission à l'échelle du Québec tout entier si on dit toujours oui à tout le monde. Au contraire, on doit s'attendre à ce qu'un organisme à but non lucratif puisse voler de ses propres ailes après un, deux ou trois ans.»

Le Devoir

Le refus de la réalité



MICHEL DAVID

Quand Stéphane Dion a débarqué à Ottawa au début de 1996, il a expliqué avoir deux plans dans son sac à dos. Le plan A prévoyait une réforme en profondeur du fédéralisme qui permettrait la «réconciliation» du Québec avec le reste du Canada, tandis que le plan B visait à définir les «règles de la sécession».

On a su très rapidement en quoi consistait le plan B, qui s'est incarné dans la Loi sur la clarté, mais on n'a jamais vu le moindre détail du plan A. Si M. Dion a vraiment cru que le Canada anglais accepterait de se rasseoir à la table de négociations pour élaborer une nouvelle entente, on lui a clairement expliqué qu'il n'en était pas question.

Vers la même époque, Benoît Pelletier, constitutionnaliste émérite à l'Université d'Ottawa, écrivait: «La volonté politique d'aboutir à une quelconque réforme constitutionnelle qui satisfait en partie le Québec semble plus que jamais faire défaut. Et ce, tant au niveau de l'ordre central qu'au niveau des provinces majoritairement anglophones du pays.»

Après avoir sillonné le pays d'un océan à l'autre pendant quatorze ans, son futur chef, Jean Charest, était également bien au fait de l'état de l'opinion dans le ROC. À tel point qu'à l'automne 1998, il s'est lancé en campagne électorale sans politique constitutionnelle, sinon brandir l'épouvantail référendaire au besoin.

Cette omission traduisait sans doute une profonde méconnaissance de la culture politique québécoise, indissociable de la question nationale, mais elle avait le mérite de l'honnêteté. Pourquoi raconter des bobards à la population alors qu'une réforme du fédéralisme était impossible?

Un jour, il a bien senti le besoin de dépoussiérer le vieux document laissé par Daniel Johnson, *Reconnaissance et interdépendance*, qui reprenait en substance les conditions de l'accord du Lac Meech, mais il s'est pressé de le retourner sur les tablettes quelques heures plus tard.

Au lendemain des élections du 30 novembre 1998, M. Charest a cependant compris l'impérieuse nécessité de laisser croire qu'une réforme de la Constitution était possible. Le chef du PLQ avait perçu dans le reste du pays une «dynamique nouvelle» qui allait dans le sens des aspirations du Québec.

En réalité, le rapport Pelletier publié en octobre 2001 était un véritable leurre. «A n'en pas douter, le changement de millénaire nous offre une occasion idéale pour marquer un tournant dans notre histoire; il est temps d'enterrer les querelles interminables et de nous engager dans un authentique dialogue et une véritable coopération en vue d'une réforme de notre cadre politique et des liens qui nous unissent à nos concitoyens», pouvait-on lire en introduction.

Alors que l'accord du Lac Meech prévoyait cinq conditions, le rapport Pelletier en énumérait dix. Bien sûr, il faudrait être un peu patient. «Il faut préparer le terrain et établir un climat de confiance avant de proposer des amendements constitutionnels», avait expliqué M. Charest.

Malgré tout ce qu'on peut lui reprocher, Stéphane Dion n'avait pas eu l'hypocrisie de laisser croire à la possibilité, même lointaine, d'apporter des amendements à la Constitution. M. Charest n'a pas eu ce scrupule.

Le sondage effectué par la firme Repère communication recherche à la demande du Bloc québécois et des Intellectuels pour la souveraineté (IPSO), dont *Le Devoir* publie aujourd'hui la deuxième tranche, donne la mesure de l'illusion dans laquelle on a entretenu les Québécois. Le Canada anglais est moins disposé que jamais à faire quoi que ce soit pour leur rendre la fédération plus confortable.

Dire simplement que le fruit n'est pas mûr est un euphémisme d'une telle énormité qu'il confine à la malhonnêteté intellectuelle. Chacune des conditions de Meech, auxquelles les Québécois adhèrent toujours avec enthousiasme, est rejetée tout aussi massivement dans le reste du pays. On refuse même des arrangements qui ne nécessiteraient pas d'amendements constitutionnels, par exemple en matière de langue, de culture ou de communications. En revanche, les dispositions de la Loi sur la clarté font presque l'objet d'un culte.

Tout cela n'a rien de très étonnant. Quand l'accord du Lac Meech est officiellement mort en juin 1990, on a voulu faire croire que seul le «processus» était en cause. C'était simplement la faute de Gary Filmon, qui avait laissé Elijah Harper torpiller l'accord à l'Assemblée législative du Manitoba, et de Clyde Wells, ce «Newfie» fanatique, plus trudeauiste que Trudeau lui-même. Pourtant, ils étaient déjà très représentatifs de l'opinion canadienne-anglaise. Lors de sa conclusion, au printemps 1987, 56 % des Canadiens l'approuvaient, selon un sondage Gallup. En mai 1990, ils n'étaient plus que 25 %. Hors Québec, à peine 20 %.

Contrairement à ce qu'on pourrait croire, les Québécois ne se font pas d'illusions. Ils refusent simplement de faire face à la réalité. Si 78 % disent toujours croire à la possibilité d'une entente satisfaisante à la fois pour le Québec et le reste du Canada, c'est qu'ils ont peur de tirer la conclusion qui s'impose. Et si presque autant de Canadiens anglais sont du même avis, c'est probablement qu'ils pensent que le Québec n'osera jamais claquer la porte et finira par rentrer dans le rang.

Le Devoir

mdavid@ledevoir.com

CRÉDIBILITÉ

SUIVE DE LA PAGE B 1

d'État se pavaner avec de généreux bonus en poche. Réfractaire à l'État d'une façon générale, ils ne comprennent pas que le gouvernement Charest puise dans leurs poches alors que l'État qu'ils abhorrent demeure tout aussi ventripotent qu'avant. Si c'était la clientèle que le gouvernement Charest voulait séduire, c'est raté.

Un autre problème de cohérence se pose. Jean Charest et son ministre des Finances, Raymond Bachand, se vantent sur toutes les tribunes que le Québec s'est beaucoup mieux sorti de la récession que ses voisins. Or c'est aux Québécois que l'on demande de faire les plus gros sacrifices. Cherchez l'erreur.

Si ce n'était suffisant, le budget Bachand passe mal pour deux autres raisons: l'impôt santé de 200 \$ pour chaque adulte, imposé de façon régressive tant au gagne-petit qu'au millionnaire, et la franchise santé, un ticket «orienteur» qui fait en sorte que plus on est malade, plus on paie. Même dans la mouvance libérale, on grince des

dents. Le moins qu'on puisse dire, c'est que l'actuel ministre de la Santé et des Services sociaux, Yves Bolduc, ne se montre guère empressé d'amorcer un «dialogue» avec la population sur les modalités de cette franchise santé.

Des taches tenaces

Jean Charest ne pourra donc pas se servir de ce budget pour dissiper les odeurs de corruption et de favoritisme qui émanent de son gouvernement. Un remaniement ministériel, que d'aucuns attendent à la fin de juin, n'apparaît pas non plus comme la panacée. En cette matière, la marge de manœuvre de Jean Charest est bien mince. Il ne vaudra pas décevoir des élus représentant des circonscriptions qui pourraient passer au Parti québécois. Avec une majorité qui ne tient qu'à quatre députés, il doit éviter les démissions de ministres rétrogradés qui refuseraient de redevenir de simples députés. On doit donc s'attendre à un jeu de chaise musicale sans trop de signification.

Les soupçons de corruption et de favoritisme qui entachent le gouvernement resteront dans le

paysage encore un bon bout de temps. Les multiples enquêtes du Directeur général des élections risquent de les attiser: celle du juge Bastarache sur le trafic d'influence dans la nomination des juges, celles sur le financement dans les circonscriptions des ministres «au lapsus» Julie Boulet, Michelle Courchesne et Norman MacMillan, l'enquête dans la circonscription de Tony Tomassi, les enquêtes sur les présumés prétenoms utilisés par quatre grandes firmes d'ingénieurs pour des dons faits au PLQ et maintenant celle de la SQ sur Tony Tomassi. Sans oublier l'enquête du Vérificateur général sur les garderies et l'opération Marteau.

Quand l'intégrité d'un gouvernement est sérieusement mise en doute comme c'est le cas actuellement, c'est toute sa crédibilité et celle du premier ministre qui disparaissent. La population ne veut plus rien entendre quand elle ne croit plus ce qu'on lui dit. C'est toute une côte à remonter pour les libéraux.

ÉDITORIAL

Éthique et politique

L'aveuglement

Les Québécois ne font plus confiance à leurs politiciens. De sondage en sondage, ils sont de plus en plus nombreux à ne plus croire en leur intégrité, à tel point que le respect envers la classe politique s'approche du degré zéro. Cette désaffection grandissante envers ceux qui doivent incarner nos valeurs démocratiques n'échappe plus à personne, sauf, faut-il croire, au gouvernement de Jean Charest, qui reste insensible à tous les appels à réagir.

Depuis deux ans, les allégations à l'endroit de politiciens, tous niveaux politiques confondus, ne cessent de s'accumuler. Des allégations dont presque aucune n'a été à ce jour rejetée formellement. Des allégations qui mettent toutes en relation argent et politique. Une relation devenue aux yeux de certains tout à fait normale. Tantôt, c'est un politicien qui paie son essence avec la carte de crédit d'un ami, qui est par ailleurs un homme d'affaires attendant des contrats d'entreprises gouvernementales. Tantôt, ce sont des propriétaires de garderies qui se sentent tenus de verser une contribution financière au parti gouvernemental pour faveurs obtenues. Une autre fois, ce sont des politiciens qui voguent allégrement sur le bateau d'un influent homme d'affaires en attente de faramineux contrats. Ou un chef de police qui trouve normal qu'un officier de haut rang, parallèlement à ses fonctions, se lance en affaires dans le monde de la construction malgré toutes les enquêtes en cours dans ce secteur.

La liste, on ne le sait que trop, est infinie. Le gouvernement réagit en confiant les dossiers, selon les cas, à la police, à un enquêteur spécial sans pouvoirs précis (pour l'attribution des contrats de construction gouvernementaux) ou encore au Directeur général des élections. Échappe à tous ces enquêteurs, parce qu'ils travaillent en parallèle, la vue d'ensemble de la perversion en train de s'installer dans les administrations publiques.

Ce que certains ne voient pas, la population le voit clairement. Elle voit nos administrations publiques être l'objet d'un dévoiement insidieux qui menace nos valeurs démocratiques. À chaque sondage, elle dit son inquiétude et son désir d'une réaction. Mais le premier ministre Charest refuse la tenue d'une commission d'enquête. Il se refuse à ériger les normes les plus sévères qui soient en matière d'éthique et d'intégrité. Il se refuse à dire fermement que, désormais, ce sera tolérance zéro. Il ne pose un geste que lorsqu'il n'a plus le choix. Béatement, ses ministres et députés l'approuvent.

Montré du doigt sans cesse, le gouvernement Charest a choisi le déni. Il y a de sa part un aveuglement volontaire. Un aveuglement qui lui fait du tort, car il ne fait que creuser la désaffection des Québécois à son endroit. Un aveuglement qui a pour effet de légitimer la cohabitation entre argent et politique.

La société québécoise n'est pas en train de s'effondrer. Mais il y a des repères moraux qui se perdent. Pour mieux comprendre, Jean Charest et ses ministres devraient lire l'écrivain portugais José Saramago, qui dans *L'aveuglement* met en scène une ville dont les habitants, frappés soudainement de cécité, n'ont d'autre choix que de se livrer au pillage. Saramago poursuit l'allégorie dans *La Lucidité*. Dans ce second livre, il met en scène cette fois des citoyens qui réagissent au détournement des valeurs démocratiques de leur ville en déposant dans les urnes électorales des votes blancs. Cela ne ressemble-t-il pas à ce qu'ont fait les Québécois le 8 décembre 2008, où seulement 57,3 % des électeurs inscrits ont voté? Ce taux de participation pourrait bien être moindre la prochaine fois.

Élections britanniques

L'imbroglie

Aujourd'hui, le royaume du casse-tête politique a Londres pour capitale. Car au lendemain d'une élection très chaudement disputée, c'est le cas de le dire, aucun parti n'ayant obtenu la majorité, la somme des scénarios afférents à la confection d'une coalition viable est passablement imposante. Si une alliance entre conservateurs et travaillistes n'est pas envisageable, toutes les autres le sont. Tentons un décryptage.

Arrivé premier au terme de la course, le chef des conservateurs, David Cameron, s'est prévalu du droit qui lui revient de tenter un repêchage avant Gordon Brown, qui s'est classé au second rang. Le repêchage? Au patron des libéraux-démocrates, Nick Clegg,

Cameron a proposé un alignement, grosso modo, de son programme sur le sien en matière d'éducation aux jeunes, de taxe carbone, de certains aspects fiscaux et même de la priorité des priorités des «libs-dems», comme on les nomme, soit la réforme électorale.

En effet, Cameron s'est dit enclin à mettre sur pied une commission d'enquête sur ce sujet que la majorité des élus... conservateurs ne veulent pas! L'argument de ces derniers? Il n'y a pas lieu de donner satisfaction à une formation politique qui a raflé la médaille de bronze. Il n'y a pas lieu d'avaliser l'introduction de la proportionnelle que les Britanniques ont rejetée en votant d'abord et avant tout pour les conservateurs et les travaillistes. De toute manière, si une commission est créée et si, après coup, un référendum sur ce dossier est organisé, alors les conservateurs se sont promis de faire campagne contre l'ombre d'une proportionnelle que beaucoup d'entre eux considèrent comme un avatar républicain. *Very shocking indeed!*

Le hic, pour Cameron et les siens, c'est que Clegg ne veut pas négocier un programme de gouvernement sans engagement ferme sur la réforme électorale. Or au lendemain de l'élection, l'arithmétique politique étant ce qu'elle est, l'alliance avec Clegg est la seule qui permettrait à Cameron de gérer les affaires sans trop d'obstacles pendant quelques mois.

Au contraire des conservateurs, les travaillistes, leur chef compris, ont laissé entendre que le bouleversement électoral souhaité par Clegg ne posait pas problème. La possibilité d'un accord entre eux est donc plus probable. Sauf qu'elle ne serait pas suffisante pour administrer le pays sans l'addition des élus de deux autres formations. Deux petits partis d'Irlande du Nord. Qui eux, on s'en doute, ont leurs propres exigences, leurs propres programmes.

En fait, lorsqu'on s'arrête aux diverses combinaisons possibles et à leurs fragilités déjà apparentes, une seule certitude, pour emprunter au quotidien *The Times*, ressort: une autre élection générale aura lieu. À l'automne ou au printemps prochain. Bref, l'horizon britannique va être encombré d'instabilités, surtout économiques, pendant plusieurs mois.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX

Rédactrice en chef JOSEE BOILEAU

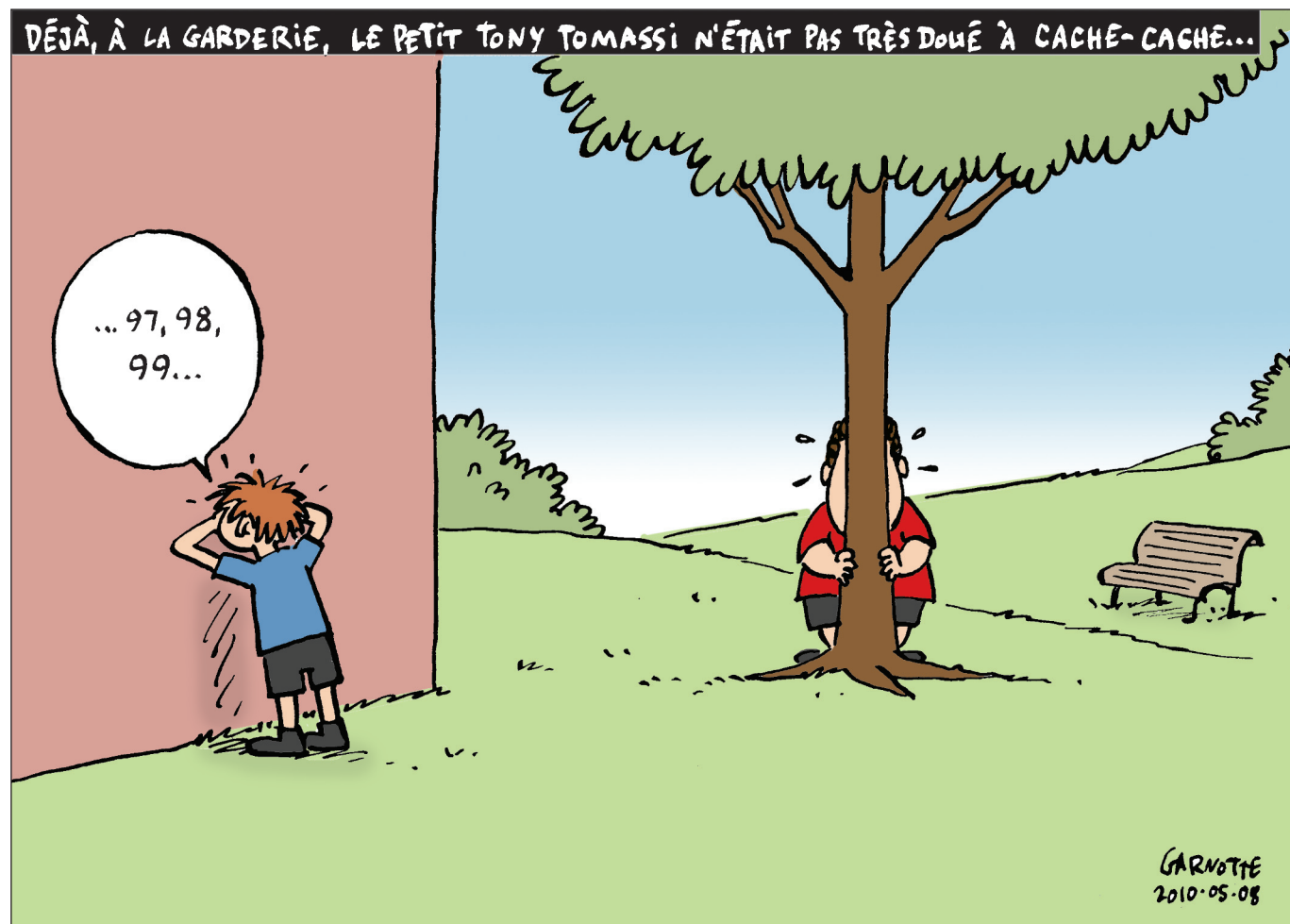
Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE

Directeur de l'information ROLAND-YVES CARIGNAN

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU

Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET

Directeur, ventes publicitaires JOSÉ CRISTOFARO



LETTRES

Une âme renouvelée

D'année en année — et il en est à sa 43^e édition —, le Festival d'été de Québec (FEQ) a vu poindre en lui une âme renouvelée qui l'a mené vers les plus hauts sommets des festivals internationaux, prônant une diversité musicale en tous points, jouissant d'importants apports financiers. Que les détracteurs se le tiennent pour dit: le FEQ n'est pas destiné à la musique francophone, qui se révèle l'apanage des Franco-Folies de Montréal, mais à l'exposition de cet art sous toutes ses formes, toutes langues confondues, tout pour s'émanciper ici, au Québec, et à travers le monde!

Les récriminations des derniers jours — lettre de M. Tremblay et Mme Murati de Québec dans les pages du *Devoir* le lundi 3 mai et celle du collectif d'auteurs dans *La Presse* du jeudi 6 mai — me stupéfient, car elles tablent sur le manque d'artistes francophones et québécois dans la programmation, d'une part, et, d'autre part, touchent les subventions gouvernementales qui devraient inclure *ipso facto* ces mêmes artistes... alors que la mission du FEQ est d'offrir un multiculturalisme musical le plus éclectique possible, bref la base même d'un festival de «musique du monde»!

De renommée et de calibre mondiaux,

le Festival d'été (international) de Québec doit rendre des comptes: *primo*, s'armer d'artistes étrangers, de l'Indonésie jusqu'en Afrique du Sud, en passant par l'Irlande, donc penser à un public aux styles musicaux divers, en ne bifurquant pas de ce cadre; *secundo*, ne pas tomber dans le sempiternel débat politique quant à la langue française, nullement mise K-O. ici, car elle jouit de plusieurs bonnes places en avant-scène tout au long de l'année; *tertio*, diffuser cet art, choisir parcimonieusement les talents établis et en devenir, et publiciser ce festival le plus largement possible durant ces 11 jours tonitruants, avec au menu richesse musicale et fierté québécoise!

Martin Bilodeau
Lévis, le 6 mai 2010

Surprise, l'élite économique appuie le projet du MBA à McGill!

Pourquoi l'Université McGill veut-elle augmenter à 30 000 \$ les droits de scolarité de son programme de MBA? Est-ce en raison d'un réel manque de ressources ou tout simplement pour le prestige qui en découle? Puisque le programme de MBA

ne commande pas d'investissements technologiques et d'équipements coûteux comme les formations en médecine, par exemple, on peut se questionner sur les réelles motivations de l'Université McGill, qui ose en rajouter en jouant les vierges offensées. Il est d'autant plus douteux que ce projet relève d'un manque de ressources puisque l'Université a déjà affirmé vouloir aller de l'avant malgré le retrait du financement du gouvernement du Québec qui s'élève au même niveau, soit près de 30 000 \$ par étudiant.

Selon moi, l'Université McGill veut augmenter de façon exorbitante les droits de scolarité pour des raisons essentiellement symboliques et afin que son programme ne soit accessible qu'aux étudiants issus de la classe moyenne et financière. Ceux-ci pourront alors se former et se donner des diplômes entre eux et créer ainsi deux classes de diplômés, ceux ayant étudié à la prestigieuse Université McGill et les autres, étudiants de la classe moyenne contraints d'étudier aux pauvres universités francophones que sont l'Université de Montréal et l'UQAM. Pas étonnant que l'élite économique du Québec appuie ce projet foncièrement élitiste, diviseur et faussement innovant.

Gabriel Danis
Montréal, le 6 mai 2010

REVUE DE PRESSE

À chacun son faux pas

Manon Cornellier

Le gouvernement Harper ne s'attire pas que des critiques pour avoir refusé de subventionner certains groupes de femmes critiques de sa politique de santé maternelle dans les pays en développement. Naomi Lakritz, du *Calgary Herald*, n'y voit pas une attaque contre les groupes de femmes, mais un choix fait parmi une foule de projets valables dans un contexte de ressources limitées. De toute façon, dit-elle, il ne revient pas au gouvernement d'assurer la survie financière des groupes.

L'équipe éditoriale du *Herald* pousse l'argument un cran plus loin. Selon elle, «le gouvernement canadien a tout à fait le droit de choisir les projets qu'il financera. Tout comme il peut refuser de financer le remplacement de hanche dans le Tiers-Monde, il peut choisir de ne pas financer des avortements». La démocratie, dit le *Herald*, c'est aussi le droit pour le gouvernement de dire non, et cela n'empêche pas les Canadiens de toute tendance de le critiquer. Il leur suffit de comprendre que «non veut dire non», conclut le quotidien.

Le *Globe and Mail* n'est pas du même avis, mais dans un éditorial tout en nuances, il affiche sa déception de voir l'enjeu de la santé maternelle dans les pays en développement être réduit à un débat sur l'avortement. D'autres éléments importants de ce dossier s'en trouvent négligés. «L'accès à l'avortement doit faire partie du débat autour de la réduction du taux de mortalité maternelle, mais ce ne doit pas être le seul débat», insiste le *Globe*. Il y a, rappelle-t-il, l'offre de services de santé essentiels avant, pendant et après la grossesse, l'accès à la contraception, la prévention du VIH/sida, la vaccination, la nutrition. Même des groupes actifs dans

ce domaine souhaitent qu'on élargisse la discussion, souligne le quotidien.

Plus que cela

Le *Toronto Star* estime très instructif l'avertissement donné aux groupes de femmes et de développement international par la sénatrice conservatrice Nancy Ruth cette semaine — elle leur a recommandé de se taire sur la question de l'avortement pour éviter un ressac. «Il nous révèle combien l'Ottawa de Harper a évolué vers une culture politique fondée sur la peur et le dégoût, où la parole franche est découragée et même punie.» Le *Star* note que tous les premiers ministres sont adeptes du contrôle, mais «il est nécessaire d'établir un équilibre entre maintenir la discipline, garder les canaux de communication ouverts et écouter les autres points de vue. Harper a perdu ce sens de l'équilibre, s'il l'a jamais eu.» Selon le *Star*, tous les Canadiens devraient s'en inquiéter.

Selon James Travers, du *Toronto Star*, cette controverse à propos du refus du Canada de financer des services d'avortement dans les pays en développement est révélatrice d'une façon de faire qui nuit au gouvernement Harper sur le front de la politique étrangère. Dans ce cas comme dans d'autres, il a «utilisé la politique étrangère pour servir sa politique nationale» et a desservi l'image du pays au passage. Travers s'inquiète donc de ce qui attend le Canada à l'automne. S'il réussit à se faire élire au Conseil de sécurité des Nations unies, il y arriverait au moment où l'administration Obama se montre plus ferme face à Israël. Or Ottawa a une politique qui tolère mal la critique à l'endroit de l'État hébreu. Il «pourrait donc se retrouver hors jeu par rapport au pays qui compte le plus pour le Canada et sur un enjeu qui est d'une importance beaucoup plus grande pour Washington que l'avortement», écrit Tra-

vers. Il convient que les politiciens abordent presque toujours la politique étrangère du point de vue de leurs intérêts immédiats. «Mais le défi, que relèvent les partis partisans, est de savoir défendre ses intérêts nationaux sans pour autant nuire à ceux du pays.» Selon Travers, Harper y arrive assez souvent, mais il sait aussi faire la démonstration du pire, comme dans ces deux dossiers.

Se tirer dans le pied

Le chef libéral Michael Ignatieff ne s'est attiré aucun compliment en souhaitant publiquement que Michaëlle Jean reste à Rideau Hall. À peu près tout le monde s'est demandé ce qui lui a pris d'éventer ainsi le contenu des consultations privées menées par le secrétaire canadien de la reine à la demande du premier ministre Stephen Harper. Mal avisé, amateur, manque de flair politique, tout y est passé. D'autant plus qu'en appuyant Michaëlle Jean, il en fait une candidate libérale, éliminant du même coup les chances de voir son mandat prolongé, résume Don Martin, du *National Post*.

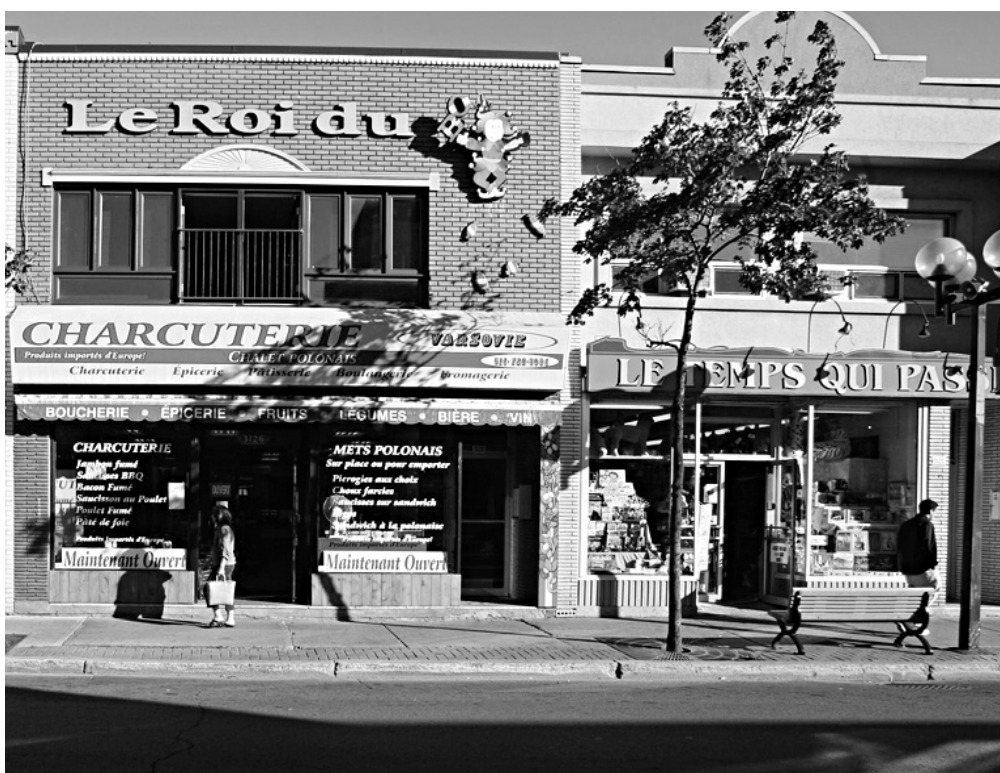
Barbara Yaffe, du *Vancouver Sun*, dresse un bilan sombre de l'état de santé du Parti libéral. «Les libéraux n'ont toujours pas de politiques bien définies qui les distinguent des conservateurs de Stephen Harper. En plus, le nouveau chef est presque aussi impopulaire que le précédent.» Elle cite Paul Adams, de la firme Ekos, qui note l'incapacité nouvelle des libéraux à rallier le vote anti-Harper. Et c'est avec «un chef qui n'a jamais mené une campagne nationale, armé d'un programme quelconque», que les libéraux doivent maintenant espérer revenir de l'arrière et battre un parti qui a présidé à une relance économique. Tout un contrat pour un parti qui cherche encore son âme, conclut Yaffe.

mcornellier@ledevoir.com

IDÉES



PRESSE CANADIENNE



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Le fait français existe dans la rue à Montréal (à droite). À Vancouver, on trouve plus facilement des enseignes en mandarin.

VINGT ANS APRÈS L'ÉCHEC DU LAC MEECH

Identité et estime de soi: les piliers de la souveraineté

Dernier d'une série de quatre textes

Vingt ans après l'échec des négociations du Lac Meech, le fédéralisme canadien a-t-il démontré sa capacité de se réformer de manière à satisfaire les besoins et les valeurs des Québécois? Qu'en pensent Québécois et Canadiens? Dans le cadre du colloque 20 ans après Meech, quel est l'avenir du Québec dans la Canada?, quatre intellectuels, Danic Parenteau, Claude Bariteau, Gilbert Paquette et Jean-François Lisée, présentent leurs réflexions dans *Le Devoir*, qui termine aujourd'hui cette série. Le colloque, organisé sous l'égide des Intellectuels pour la souveraineté (IPSO) en collaboration avec le Bloc québécois, a lieu ce samedi, 8 mai, à Montréal.

JEAN-FRANÇOIS LISÉE

Ancien conseiller de Jacques Parizeau et de Lucien Bouchard, l'auteur a écrit les livres *Nous et Pour une gauche efficace et tient un blogue quotidien sur le site lactualite.com.*

Avez-vous lu le dernier budget de la Colombie-Britannique? Moi, oui. J'ai eu le choix de la langue de lecture. La province, dont le slogan est «*The best place on earth*», présente ses textes, tableaux et chiffres en trois langues: l'anglais, le mandarin, le pendjabi.

Autant vous dire que le français y est encore moins présent qu'à la cérémonie d'ouverture des Jeux olympiques de Vancouver. Les francophones de la Colombie-Britannique sont des gens actifs, dynamiques, attachants. Mais ils sont peu nombreux. En fait, le français n'y est pas la première langue minoritaire. Vous le savez, c'est le mandarin. Il n'est pas la deuxième langue minoritaire, c'est le pendjabi. Il n'est pas la troisième, c'est le coréen. Il n'est pas la quatrième, c'est le tagalog, langue des Philippines. Il n'est pas la cinquième, c'est le vietnamien. Il n'est pas la sixième, c'est le perse. Le français y est la septième langue minoritaire.

Je vous entends objecter: c'est la Colombie-Britannique! Un microclimat linguistique, balayé par les vents du Pacifique. Pourtant. Le recensement de 2006 a confirmé qu'un cap historique a été franchi dans le *Rest of Canada*. Pour la première fois de son histoire, le français n'y est plus la première langue minoritaire. C'est vrai en moyenne. C'est vrai aussi dans le cœur du pays: l'Ontario. Le chinois — il est plus précis de dire «les langues chinoises», car il y en a plusieurs — y est désormais la langue maternelle de 18 % des non-anglophones, devant le français avec 13 %.

La marginalisation démographique des francophones hors Québec sonne lentement le glas de la place spéciale dont bénéficiait le français, depuis Pierre Trudeau et Brian Mulroney, dans l'univers canadien. Combiné au reflux démographique du Québec au sein de l'ensemble canadien — hier le tiers du pays, maintenant moins du quart, bientôt un cinquième —, le fait français ne peut simplement plus maintenir la magnifique fiction qu'a représentée l'idée d'un

pays bilingue. Ce pays dont l'idéal Trudeauiste, hors des bureaux gouvernementaux d'Ottawa et de Toronto, n'existe dans la rue qu'à deux endroits: à Montréal et en Acadie.

Un argument fédéraliste majeur, en déclin

Quel rapport entre cette évolution démographique et l'avenir du mouvement souverainiste québécois?

Il s'agit d'une variable, parmi plusieurs autres, qui lime les fondations de l'idée fédérale au Québec. Une partie de l'électorat nationaliste modéré, notamment parmi les francophones de plus de 50 ans, s'accroche à l'idée d'un Canada bilingue, d'un pays où le français a un statut, voire un avenir. Ce message leur a été transmis avec constance depuis les années 60 par l'existence, au sommet de l'État canadien, d'un *French Power* réel: Trudeau, Mulroney, Chrétien, Martin. Au tournant du siècle, la majorité des juges de la Cour suprême étaient francophones. Ce temps est révolu.

Outre-Outaouais, on réduit sans état d'âme la proportion de sièges du Québec à la Chambre des communes — légèrement sous son poids démographique réel. On se demande s'il est vraiment indispensable que les membres de la haute cour, qui doivent régulièrement décider de l'applicabilité de la loi 101, puissent entendre les plaidoiries dans la langue de Molière. Ce n'est que la pointe de l'iceberg.

Le Canada est le pays du monde qui reçoit, de loin, le plus d'immigrants *per capita*. En 2006, 20 % des résidents étaient nés à l'étranger, proportion qui pourrait passer à 28 % d'ici 20 ans grâce à un afflux surtout asiatique. Voilà un contexte où les notions de «peuples fondateurs» et les raisons qui font que le français, plutôt que le chinois ou le tagalog, a des droits particuliers se perdent dans le brouillard d'un passé que le multiculturalisme n'a pas pour mandat d'entretenir.

Identité canadienne des Québécois

Cette évolution, hier prévisible, aujourd'hui manifeste, ne peut qu'avoir un impact délétère sur l'attachement canadien d'une partie des 40 % de francophones qui ont voté NON en 1995. Qui le craint? Les penseurs du NON eux-mêmes.

Pensez-vous que ce serait un changement majeur dans la nature du Canada? Oui, des cerveaux fédéralistes ont vu venir le danger. Ils ont même compris que ces tendances démographiques pourraient mettre en cause la permanence de la Loi fédérale des langues officielles. Les sondeurs du très regardé Conseil pour l'unité canadienne avaient donc testé cette hypothèse dès 2005 en incluant deux questions dans leur sondage annuel pour mesurer quelle serait l'étendue des dégâts politiques si la chose arrivait (ou quand elle arriverait).

Ils ont d'abord voulu savoir si l'abandon de la Loi des langues officielles constituerait un changement majeur de la nature du Canada. Quarante-vingt-un pour cent des Québécois ont répondu oui. Puis, ils ont voulu vérifier si ce changement serait perçu négativement ou positivement. Quarante-vingt-six pour cent des Québécois ont jugé que ce serait un changement très négatif (64 %) ou négatif. (Et je suspecte plusieurs séparatistes d'avoir répondu que ce serait un changement positif. Vous les connaissez...)

Avant même que ne survienne ce choc, l'identité canadienne recule au Québec, à la vitesse du glacier qui fond, peut-être, mais dans un mouvement qui semble inexorable.

Identité québécoise

Le phénomène n'est pas nouveau, mais il est essentiel à la compréhension de la politique québécoise. Le sondeur fédéraliste Maurice Pinard avait le premier révélé l'importance prédictive majeure de ces évolutions. Il a dirigé une série de sondages, repris depuis par d'autres, dont le Bloc québécois, demandant aux Québécois francophones d'indiquer s'ils se considéraient «*Québécois*», «*Canadiens français*» ou «*Canadiens*».

Quelle importance? Elle est majeure. Car lorsque tout est dit, on ne peut voter pour un Québec souverain si on ne se juge pas d'abord Québécois. Sur 40 ans, on observe essentiellement une consolidation du pôle «*Québécois*» au détriment, jusqu'en 1985 à peu près, du pôle «*Canadien*», puis du pôle «*Canadien français*».

Au moment du premier référendum en 1980, l'identité québécoise était encore faible, y compris chez les francophones, qui ne furent au net que 50 % à voter OUI. Ce

qui, reporté sur l'électorat entier, donna 40 % de OUI. Pendant le reste de la décennie, alors que l'intention de vote souverainiste était au plancher, l'identité québécoise a connu une progression importante — le pôle «*Québécois*» de l'identité passant, chez les francophones, à 59 % en avril 1990, juste avant l'échec de Meech. Ce renforcement identitaire a fourni l'assise, à compter de 1989, à la résurgence marquée de l'intention de vote souverainiste — devenu majoritaire jusqu'en 1994.

Au moment du référendum de 1995, le pôle «*Québécois*» était à 62 % des francophones. Ce qui, reporté sur l'électorat entier, donne presque exactement le résultat référendaire. Beaucoup d'autres variables sont en jeu, évidemment. Mais cela nous indique que, lorsque toutes les forces politiques sont mobilisées et que la conscience de l'enjeu est maximale dans l'électorat, le résultat s'approche au final de l'autodéfinition identitaire.

Niveau record

Les fédéralistes le savent, et c'est ce qui explique la grande campagne identitaire fédérale déployée de 1996 à 2005 et connue sous le nom de «*commandites*», avant que le mot «*scandale*» y soit accolé. J'ai démontré, dans mon livre *Sortie de secours*, que l'impact avait été majeur dans l'autodéfinition identitaire des allophones québécois — la progression de leur identification comme «*Québécois*» ayant alors cessé.

Le scandale, lui, a choqué les francophones et a détruit, en un an, l'effort fédéral réalisé à grands frais pendant les neuf années précédentes. Ce doit être le plus grand chagrin du couple Dion-Chrétien. En 2005, l'année du scandale, l'identité québécoise a atteint son niveau record de 69 %. Cette montée fut accompagnée par des majorités souverainistes dans l'opinion cette année-là. Plus important encore est le niveau enregistré cette année, en période de reflux de l'intention de vote souverainiste: 67 %. C'est significativement plus élevé que le niveau identitaire sur lequel les souverainistes pouvaient compter en 1995.

L'estime de soi économique

Le sondage CROP/Identité fédérale recevait une autre trouvaille. En pleine crise économique et malgré un long conditionnement quant à leur incurie économique congénitale, les Québécois affirmaient à 55 % qu'un «*Québec indépendant*» aurait fait mieux (14 %) ou aussi bien (41 %) que le Canada dans la crise économique.

C'est capital, car la crainte devant l'avenir économique d'un Québec souverain fut LE facteur de la défaite du OUI en 1995. Elle n'opère plus, ou alors beaucoup moins. D'autant qu'un autre cap statistique est franchi: il y a désormais moins de chômage au Québec qu'en Ontario ou aux États-Unis. Et le Québec a effectivement traversé la crise avec moins d'avaries que le reste de l'Occident — en particulier ses voisins ontarien et américain.

De même, ce printemps, une identique proportion de 55 % affirme dans le sondage IPSO-Bloc que le Québec a «*de capital financier et les ressources pour devenir souverain*».

Troisième pièce à conviction, le sondage CROP réalisé ce printemps pour l'émission *Le Verdict*, de Radio-Canada. On a demandé aux Québécois s'ils jugent le Québec, comparativement aux autres pays industrialisés, dans une situation «*comparable*» (52 %), «*avantageuse*» (20 %) ou «*moins avantageuse*» (28 %).

Compte tenu du discours ambiant sur les ratés du modèle québécois — et en pleine campagne de presse sur «*le Québec dans le rouge*» —, il est simplement héroïque que les Québécois soient au total 72 % à juger le Québec en aussi bonne ou meilleure posture qu'ailleurs. En un mot: le Québec se détache du sentiment d'infériorité économique qu'il a toujours traîné comme un boulet.

La volonté politique

Ces éléments importants ne sont rien, évidemment, sans le maintien puis l'émergence d'une volonté indépendantiste populaire, dirigée par une intelligence politique, stratégique et tactique, au sommet. L'accès du Québec à la souveraineté n'est pas inscrit dans l'histoire. Il sera toujours le fruit d'un effort politique majeur, d'un volontarisme qui, s'il veut limiter le risque de l'échec, n'est pas tétanisé par lui.

Les conditions dans lesquelles se déploiera cet effort sont importantes. L'identité et l'estime de soi économique sont des guides immensément plus sûrs que les variations de l'intention de vote référendaire (variations qui se font depuis 10 ans dans une fourchette nettement plus haute que lors du précédent entre-deux référendums); bien plus encore que la prédiction de souveraineté qu'on demande parfois à l'opinion de faire. Après tout, en 1990, la majorité affirmait la souveraineté imminente. Elle avait tort. Aujourd'hui qu'elle affirme qu'elle n'arrivera pas, pourquoi aurait-elle davantage raison?

L'identité québécoise et l'estime de soi économique sont les deux piliers d'une future majorité indépendantiste. En 1980 et en 1995, ces piliers étaient trop courts pour nous porter au-delà de la barre majoritaire. Ils ont grandi depuis. Ils pointent vers l'avenir. C'est une bonne nouvelle.

On trouvera la version intégrale de ce texte de même que les tableaux sur le blogue de l'auteur, à lactualite.com/lisee.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION Information générale et métropolitaine : Gérard Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste, responsable de la page Idées), Marco Bélair Cirino (général), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Fabien Deglise (consommation), Jean Dion (sports), Louis-Gilles Francoeur (environnement), Lisa-Marie Gervais (éducation), Pauline Gravel (sciences), Brian Myles (justice et faits de société), Louise-Maude Rioux Soucy (santé), Philippe Papineau (pupitre) ; information politique : Michel David (chroniqueur), Hélène Buzzetti et Guillaume Bourgault-Côté (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dufresne (correspondants parlementaires à Québec), Alec Castonguay et Kathleen Lévesque (reporter) ; information culturelle : Michel Bélair (théâtre et cahier Culture), Stéphane Baillargeon (médias), Frédérique Doyon (reporter), Caroline Montpetit (livres), Isabelle Paré (reporter), Odile Tremblay (cinéma), Paul Bennett (pupitre cahiers spéciaux et culturels du week-end), Julie Carpentier (pupitre) ; information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), François Desjardins (reporter), Éric Desrosiers (reporter), Alexandre Shields (reporter), Alexandre Remy (pupitre) ; information internationale : Serge Truffaut (éditorialiste), Claude Lévesque (reporter), Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives) ; Diane Précourt (responsable des pages thématiques) ; Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes) ; Michel Garneau (caricaturiste) ; Andréanne Bédard, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (correctrices) ; Paul Cauchon et Benoit Munger (responsables du site Internet), Jean-Jacques Coulombe et Émilie Folie-Boivin (communis Internet) ; Amélie Gaudreau (secrétaire à la rédaction) ; David Dumouchel et Étienne Plamondon-Emond (communis à la rédaction). DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Manon Derome (Montréal), Monique Bhérrer (Ottawa). PUBLICITÉ Sylvain Grimard (directeur adjoint), Jean de Billy, Jennifer Boily-Demers, Jean-François Bossé, Marlène Côté, Stéphanie Déziel, Véronique Langlois, Amélie Maltais, Maria M. Motta, Claire Paquet, Elyssa Porlier, Chantal Rainville, Isabelle Sanchez, Nadia Sebaï (publicitaires), Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaire). PRODUCTION Christian Goulet (directeur de production), Olivier Zuida (directeur adjoint), Michel Bernatchez, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yannick Morin, Nathalie Zemaitis. INFORMATIQUE Yanick Martel (administrateur Web), Hansel Matthews (technicien informatique). PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Sonia Chamberland (en remplacement de Caroline Simard) (responsable service à la clientèle), Nancy Beaulieu, Manon Blanchette, Nathalie Filion, Marie-Lune Houde-Brisebois ; Jean-Robert Divers (responsable promotion). ADMINISTRATION Stéphane Roger (contrôleur), Olena Bilyakova (responsable des services comptables), Claudette Belliveau (adjointe administrative), Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Claudine Chevrier, Véronique Page, Monique Proteau.

100 ANS DE SCIENCE

En cette année du centenaire du journal, nous vous convions, en partenariat avec l'Association francophone pour le savoir (Acfas), à un regard historique sur 100 ans de science au *Devoir*. Selon les vœux du fondateur Henri Bourassa, qui sont inscrits dans le programme social du journal publié dans le premier numéro du 10 janvier 1910, notre quotidien s'est toujours appliqué à informer ses lecteurs des actualités à caractère scientifique et à soutenir la réalisation d'œuvres à vocation scientifique. Cette série mensuelle en fait la démonstration.

Le devoir d'informer sur la culture scientifique

Le congrès de l'Acfas est devenu le plus important rassemblement multidisciplinaire du savoir et de la recherche de la francophonie

En novembre 1933, l'Association francophone pour le savoir (Acfas) tenait son tout premier congrès à l'Université de Montréal. Soixante-dix-sept ans plus tard, la 78^e édition de ce congrès a lieu dans ce même établissement qui l'a vu naître.

PAULINE GRAVEL

En 1933, le congrès comprenait précisément 166 communications reliées aux sciences morales, aux mathématiques, à la physique, à la chimie, aux sciences naturelles et à la pédagogie des sciences. «*Le congrès de l'Acfas va nous permettre de dresser l'inventaire de nos modestes ressources scientifiques, de marquer le progrès accompli, de faire le point*», écrivait au sujet de ce premier congrès le frère Marie-Victorin, membre fondateur de l'Acfas et professeur de botanique à la faculté des sciences de l'Université de Montréal.

Depuis ces modestes débuts décrits par Marie-Victorin, le congrès de l'Acfas n'a pas cessé de prendre de l'ampleur. Avec près de 6000 chercheurs-participants provenant d'une trentaine de pays, plus de 3600 communications et 200 colloques, le congrès de l'Association francophone pour le savoir est devenu le plus important rassemblement multidisciplinaire du savoir et de la recherche de la francophonie.

Depuis le tout début, *Le Devoir* s'est intéressé à l'événement et a méticuleusement informé ses

100 ans de regards sur l'information

lecteurs de ce qui s'y passait. À l'occasion du premier congrès de 1933, on réserve une bonne partie de la page 3 pour imprimer le programme complet et résumer les discours d'ouverture. Au cours des années suivantes, le congrès annuel, qui se tient à l'automne plutôt qu'au printemps comme c'est le cas maintenant, *fournit parfois l'occasion de réfléchir, en page éditoriale, sur l'importance des sciences pour le développement du Québec*, rappelle Yves Gingras, historien et sociologue des sciences à l'UQAM.

Faisant écho à un discours de Marie-Victorin au congrès de 1936, le journaliste Louis Dupire, notamment, signe un éditorial dans lequel il présente les réflexions que lui a inspirées une allocution prononcée au congrès de l'Acfas sur le développement économique de l'est de Montréal, qui a entraîné la construction du Jardin botanique.

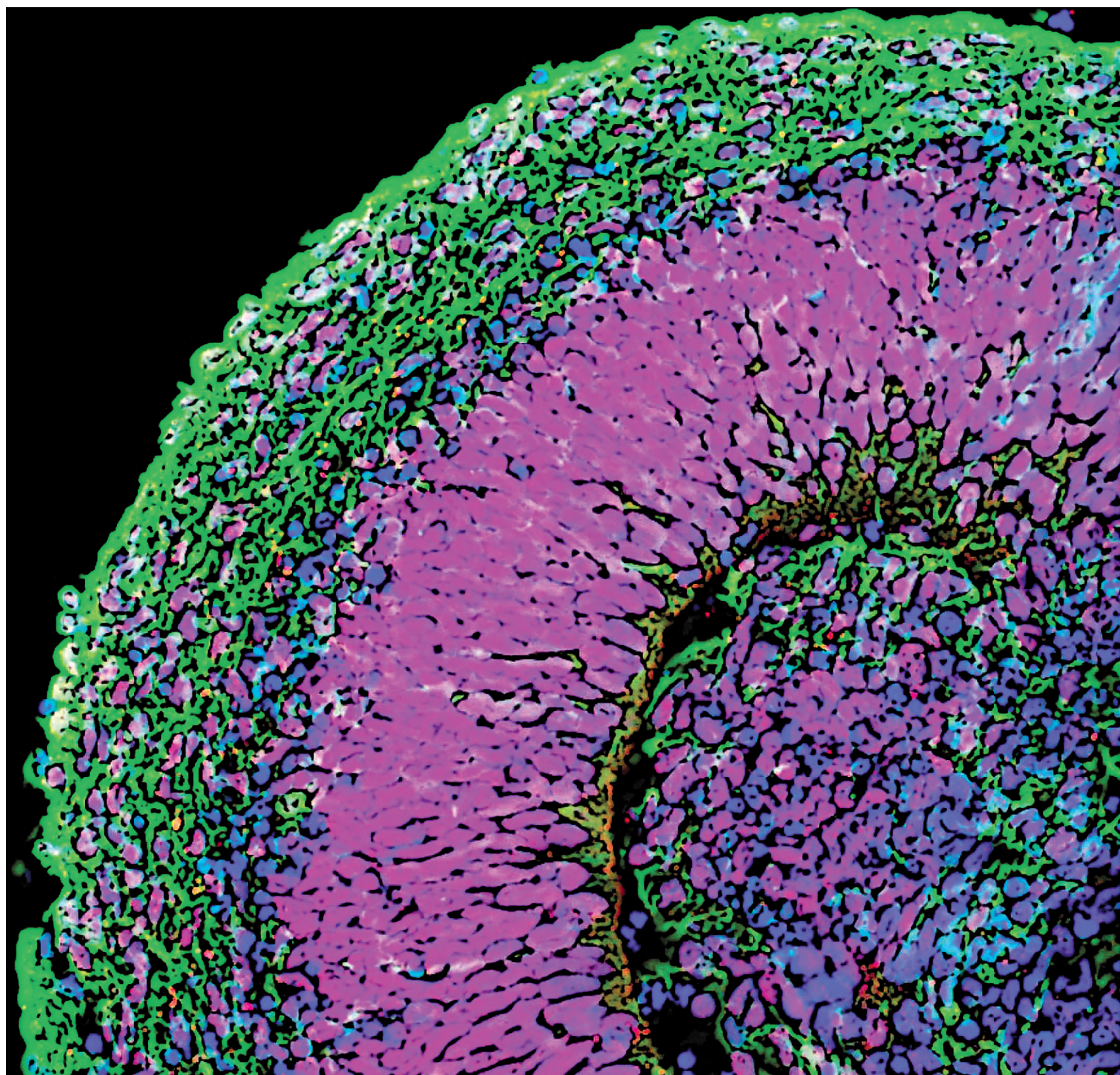
L'année suivante, c'est son collègue Omer Héroux qui profite de ce rassemblement de chercheurs pour souligner, dans l'édition du 7 octobre 1937, que «*si nous avions jadis favorisé la recherche scientifique, nous aurions réalisé on ne sait combien d'économies, ouvert au commerce, à l'agriculture, à l'industrie des domaines nouveaux et profitables*».

À l'époque, *Le Devoir* voyait l'Acfas comme un important organe de promotion de la recherche et de la culture scientifiques et la direction du journal n'hésite pas à souligner dans les pages du quotidien le rôle capital de cet organisme dans le développement scientifique, et par ricochet économique, de la nation canadienne-française. À la veille du quatrième congrès qui a lieu les 11, 12 et 13 octobre 1936 à Québec, on offre une tribune à Jacques Rousseau, secrétaire général de l'Acfas, qui expose en détail les activités de l'association et rappelle que «*seules des finances insuffisantes l'ont empêchée de réaliser tous ses objectifs*». La stratégie porte fruit car le gouvernement annonce lors du congrès que la subvention annuelle — qui était de 1000 \$ sous Taschereau — était portée à 5000 \$. Sans l'appui du *Devoir*, les porte-parole de l'Acfas auraient difficilement pu intervenir de façon aussi efficace sur la place publique pour faire avancer la cause de la recherche scientifique», affirme Yves Gingras.

En 1985, et pendant deux ans, *Le Devoir* publie un cahier spécial contenant l'ensemble du programme du congrès. Et de 1986 à 1991, il finance un nouveau prix de l'Acfas destiné à reconnaître la contribution des meilleurs chercheurs œuvrant en sciences humaines: le prix André-Laurendeau.

78^e édition

Cette 78^e édition du congrès de l'Acfas qui aura lieu du 10 au 14 mai prochain à l'Université de Montréal et ses écoles affiliées — l'École Polytechnique et HEC Montréal —, se déroulera sur le thème «*Découvrir aujourd'hui ce que sera demain*». Le président du congrès, Laurent J. Lewis, vice-doyen à la recherche à la faculté des arts et des sciences de l'Université de Montréal,



YOSHIKI SASAI AGENCE FRANCE-PRESSE

Des chercheurs ont récemment transformé des cellules souches humaines en véritable tissu nerveux, neurones compris.



Laurent J. Lewis, président du congrès de l'Acfas: «Il est important d'avoir une société éduquée qui possède une bonne culture scientifique.»

raconte que ce thème a été choisi en janvier 2009 en pleine crise économique. «*Sans vouloir faire un lien direct avec cela, le climat économique qui régnait alors donnait une saveur particulière à nos discussions. Nous voulions rappeler le fait que la science a un rôle à jouer dans le bien-être de la population. Nous désirions souligner le côté pratique de la recherche scientifique au sens large et des découvertes qui en découlent, et montrer que ces dernières peuvent contribuer à ce que le monde devienne meilleur et que nos enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants aient une vie meilleure*», relate-t-il, tout en indiquant que la recherche plus fondamentale n'est pas à négliger pour autant car elle contribue à l'avancement des connaissances, et qu'il «*est important d'avoir une société éduquée qui possède une bonne culture scientifique même si cette connaissance n'aboutit pas à une application concrète*».

Pour Pierre Noreau, président de l'Acfas, ce thème signifie qu'il faut laisser une certaine liber-



Pierre Noreau, président de l'Acfas: «Il doit y avoir une confiance entre le public, le politique, le médiatique et le scientifique.»

té aux scientifiques parce que même si ceux-ci travaillent aujourd'hui sur un sujet qui intéresse peu de monde, il est fort probable que le résultat de cette recherche fasse partie de notre vie de demain. «*C'est un pari qu'on peut faire facilement parce que, historiquement, ça c'est toujours révélé vrai. Même si le sujet de recherche d'un scientifique ne semble pas être un enjeu aujourd'hui, dix ans plus tard, on sera content que ce scientifique y ait consacré la moitié de sa vie. Il doit exister une confiance entre le public, le politique, le médiatique et le scientifique. Il faut croire que la connaissance a toujours une utilité, même si très souvent celle-ci est difficile à établir à l'avance*», affirme M. Noreau.

«*La tendance du gouvernement est de vouloir que la recherche serve immédiatement et qu'elle réponde à des problèmes qu'on se pose aujourd'hui. Mais les chercheurs construisent l'avenir. Il faut laisser la recherche se déployer partout où l'intuition humaine l'amène. Essentiellement, la recherche est un travail très créatif. Il y a beaucoup*

plus de liens qu'on peut l'imaginer entre le scientifique et l'artiste, parce que la recherche est très largement un travail de création. Ceux qui ont la plus belle contribution sont souvent les plus imaginatifs», poursuit-il.

Laurent Lewis rappelle que le 78^e congrès de l'Acfas est, comme tous les autres congrès scientifiques, un «*lieu de communication et de diffusion de résultats scientifiques*». Il fait remarquer que, comme l'Université de Montréal a bénéficié de l'appui de l'École polytechnique et de HEC Montréal dans l'organisation de ce congrès, les communications portant sur les sciences plus dures, tels le génie civil, le génie minier, l'économie, la gestion et l'administration, seront plus nombreuses que par le passé.

Une première

Pour la toute première fois cette année, le grand public aura le droit de suivre le congrès en personne puisqu'on lui donnera accès aux 1200 communications libres — qui ne font pas partie d'un colloque — prévues au programme, sans qu'il soit tenu de s'inscrire à l'événement dans son ensemble. «*C'est un projet pilote dans le but de diffuser un peu mieux la recherche qui se fait dans nos universités*», précise Laurent Lewis.

«*Depuis quelques années, nous avons eu cette préoccupation de rapprocher le public des scientifiques. C'est pourquoi, pour la première fois cette année, on accordera un accès libre au grand public. Nous tenions à être cohérents avec nos nouvelles orientations et le discours que l'on tient. En contrepartie, les chercheurs seront appelés à adapter leur discours*», souligne Pierre Noreau.

Le Devoir poursuit sa tradition et ouvrira le plus fidèlement possible cette 78^e édition du congrès de l'Acfas. Rendez-vous mardi prochain.